

Luttons ensemble pour garder une formation initiale de qualité !

Antoine Magnant, Directeur général adjoint, s'est rendu à l'ENFiP le 23 octobre dernier pour rencontrer les inspecteurs stagiaires.

Après avoir leur avoir souhaité la bienvenue à la DGFIP, son discours s'est articulé autour de 4 points :

- ✓ Les stagiaires ont de la chance puisqu'ils sont des fonctionnaires de la République Française.
- ✓ Les stagiaires ont de la chance puisqu'ils sont fonctionnaires de la DGFIP.
- ✓ Les stagiaires ont de la chance d'avoir la possibilité d'exercer des métiers très diversifiés.
- ✓ Les stagiaires ont de la chance d'être à l'EnfiP cette année pour inaugurer une nouvelle scolarité.

Ces derniers arrivés à l'ENFiP en septembre 2018 ne partagent pas son avis notamment concernant la scolarité revisitée.

Nous vous livrons, ici, le ressenti des stagiaires que la CGT rencontre au quotidien :

« Nous avons le sentiment que la formation d'aujourd'hui est un patchwork. »

« Une partie importante de notre temps de formation a été consacrée à une écoute passive. Cela nous donne le sentiment de subir un gavage sans recul ni analyse. »

« Nous ne pouvons pas sereinement nous projeter dans nos futurs services avec une telle formation. Cela génère chez nous du stress et un sentiment de dévalorisation important. »

« La direction a choisi un système descendant où les enseignants sont de plus en plus contraints quand ils ne sont pas remplacés par des e-formations parfois très médiocres. Ce système autoritaire et verrouillé ne laisse pas de marge de manœuvre pour adapter les cours en fonction de l'avancée des élèves. Nous subissons, comme nos enseignants, un rythme de cours absurde et des méthodes d'apprentissage inadéquates. »

« Ces défauts de la formation augmentent la charge de travail personnel. Déjà démesurée quand on tient compte du fait que le programme des cours qui nous sont délivrés en une semaine occupe plusieurs mois des étudiants de faculté »

« L'administration nous semble irrespectueuse et déconnectée de notre réalité quand elle nous explique que nous travaillons moins qu'un lycéen. »

« D'un point de vue matériel, les frais de double résidence et les problèmes financiers ajoutent un souci supplémentaire à la scolarité. En amont, les délais de réponse longs pour la recherche de logement et, éventuellement, les inscriptions des enfants à l'école ajoutent du stress à une formation difficile. »

« Concernant les règles d'affectations, la suppression de la bonification pour les chargés de famille sépare des parents de leurs enfants et met en péril des familles. »

« Le choix de la scolarité cadastre est subi pour une bonne partie d'entre nous. Les stagiaires dans cette situation n'ont pas connaissance des raisons qui les ont conduits à cette spécialité. Ce manque de transparence entraîne un fort sentiment d'injustice et n'est pas tolérable. »

« La transparence n'a pas non plus été de mise concernant la création de la sphère foncière. Nous n'avons donc pas pu choisir notre scolarité et nos affectations avec toutes les cartes en main. »

Dès le départ, la CGT s'est opposée à cette réforme de la formation car, si son contenu change peu, il oblige les stagiaires à l'assimiler en un temps réduit.

De plus, au printemps dernier, nous avons alerté la direction de l'ENFiP sur le retard pris en matière de rédaction des modules et avons demandé le report d'un an de la nouvelle scolarité. Aujourd'hui, les premières remontées des stagiaires confirment nos craintes.

C'est pourquoi, les stagiaires des sections CGT Finances Publiques de l'ENFiP exigent :

- ✓ Un recentrage de la scolarité sur les enseignements fondamentaux.
- ✓ Une formation mieux calibrée qui permette d'exploiter des exemples en lien avec les situations rencontrées à la DGFIP.
- ✓ Des cours plus adaptables et interactifs, en groupe et non en amphithéâtre, avec des professeurs physiquement présents et libres d'adapter leur pédagogie aux élèves. Nous réclamons aussi, le retour de l'humain dans le système d'évaluation des connaissances.
- ✓ Plus de temps libéré pour le travail personnel.
- ✓ Plus d'exercices d'entraînement.
- ✓ Plus de respect des stagiaires qui sont certes élèves mais restent des adultes et professionnels responsables.
- ✓ De meilleures conditions matérielles (une indemnité de scolarités qui permette de couvrir les frais inhérents à la scolarité et des loyers à des prix abordables, connexion internet, impressions, double écran, climatisation, salles...).
- ✓ La transparence totale et une prise en compte des situations personnelles pour les affectations à l'école, dans les services, d'un point de vue géographique et sur la nature des postes proposés.

